



CLASSE PRÉPARATOIRE À L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (C.P.E.S.)

DANSE

LIVRET D'INFORMATION

MODALITÉS D'INSCRIPTION, DE RECRUTEMENT, D'ADMISSION

Ce document est susceptible d'évoluer, merci de prendre connaissance de la version mise à jour
sur le site internet du CRR

DANSE

➤ **Inscriptions**

Les candidatures s'effectuent en ligne via le site du Conservatoire, à compter de la mi-janvier pour l'année scolaire à venir.

➤ **Disciplines proposées**

Danse classique

Danse contemporaine

Danse jazz

➤ **Conditions d'admission**

Ce cursus est accessible à tout candidat, possédant au minimum un Brevet d'Études Chorégraphiques (B.E.C.) délivré par un établissement d'enseignement artistique classé par l'État.

L'admission se fait sur concours selon des modalités définies dans le règlement des études des disciplines concernées consultable et téléchargeable sur le site du CRR.

Après s'être pré-inscrit en ligne, le candidat sera invité à détailler son parcours, ses connaissances, son projet dans un dossier spécifique qui lui sera envoyé par mail.

➤ **Modalités du concours d'entrée**

Ce concours comporte une épreuve d'admissibilité et une épreuve d'admission.

- **Épreuve d'admissibilité :**

Cours technique dans la dominante choisie (classique, jazz, contemporain) d'une durée de 1h30

- **Épreuve d'admission :**

Entretien individuel avec le jury portant sur les motivations et le projet du candidat d'une durée de 20 minutes environ